

FONDATION MAISON DU BRÉSIL

III CYCLE DE CONFÉRENCES

02 Mars 2016 – Salle de Réunion – 19h

Projet Vies Parallèles Indigène: relations entre l'image, l'esthétique et la politique

Maria da Graça Luderitz Hoefel* Médecin, Docteur en Sociologie à l'Université Fédérale de Rio Grande du Sud Brésil, Post-doctorante en Santé Collective pour le Laboratoire d'Éthique Médicale et Médecine Légale, Faculté de Médecine, Université Paris Descartes, Sorbonne et boursière CAPES.

Le Projet Vies Parallèles Indigène (PVPI) a été créé en 2011 et cherche à révéler le quotidien de la vie, de la culture et du travail, à partir des sujets eux-mêmes, à travers la production de vidéos et de photographies et du partage des expressions imaginatives dans un réseau social et dans des espaces socioculturels qui favorisent la réflexion, la participation sociale et l'élaboration de politiques publiques.

Le processus de catégorisation de la population des sans-abri : une étude de leur prise en charge (São Carlos, Brésil)

Natália Maximo e Melo* Boursière FAPESP ; Doctorante en Sociologie de l'UFSCar et chercheuse associée à École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

Au Brésil, depuis 2009, la population des sans-abri est devenue la cible de politiques publiques d'assistance sociale. Leur mise en œuvre à travers le travail social exige la définition et l'identification de ceux qui en composent le public-cible. Ces tâches sont de la responsabilité des professionnels de l'assistance sociale dans le cadre des institutions publiques. Pour comprendre comment se déroule ce processus de construction d'un public-cible pour ces politiques destinées aux sans-abri au Brésil, une étude de cas a été menée dans une ville de l'État de São Paulo, São Carlos. À partir de l'observation du flux de prise en charge du Centro-Pop – une institution publique de prise en charge de la population de rue –, on a pu analyser le processus de construction de la population locale de sans-abri à partir d'un travail social qui implique la catégorisation et la désignation des individus. Ce travail permet d'identifier parmi les individus qui vivent dans les rues celles et ceux qui constitueront la cible des services d'assistances.

Une approche ethnographique sur la surveillance électronique des délinquants au Brésil

Welliton Caixeta Maciel* Maître en anthropologie et diplômé en sociologie, anthropologie et droit. Actuellement, il est doctorant en sociologie à l'Université de Brasilia, au Brésil. Il fait ses études doctorales sur la surveillance électronique au Brésil et en France, au sein du Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP/CNRS; Ministère de la Justice, France), comme boursier de la CAPES/Brésil.

Cette communication présente les résultats d'une enquête ethnographique menée en 2012-2013 à Belo Horizonte, dans l'Etat du Minas Gerais (Brésil). Dans cet Etat, la mesure de surveillance électronique est utilisée principalement pour des hommes auteurs de violences familiales et conjugales et vise à faire respecter les mesures de protection des victimes ordonnées par les juges, ainsi que l'obligation de participer à des groupes de discussion sur les relations entre les sexes. L'enquête a permis de suivre la mise en oeuvre de cette mesure à ses débuts, d'analyser la perception des différents acteurs institutionnels impliqués, ainsi que des personnes faisant l'objet de la surveillance. Elle examine la construction d'une "responsabilisation" de ces hommes et ses éventuels effets de stigmatisation, dans la dynamique des interventions psychosociales visant à affronter la violence familiale et conjugale à Belo Horizonte et situe cette politique publique dans la perspective plus large de la rationalisation du pouvoir punitif.

Les règles relatives au Droit à l'Éducation Supérieure dans le Droit International Public

Maria Bueno Barbosa* Diplômée en Droit et Relations Internationales, elle a fait son Master et est Doctorante en Droit Public à la Pontificie Université Catholique de Minas Gerais, au Brésil. Est à Paris comme boursière de la CAPES/Brésil au Centre de Droit International de Nanterre, à l'Université Paris X et Stagiaire à l'UNESCO.

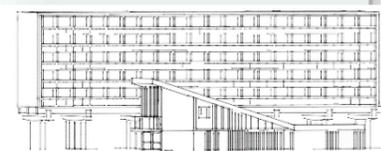
La discussion des règles concernant au droit à l'éducation supérieure (ES) au sein de l'UNESCO s'est composé des Conventions régionales sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur. Dans le cadre de l'ONU, entre les différents documents relatifs à l'objet, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans l'Article 26.1 dit que l'accès à l'ES est basé en mérite, contrairement au droit à l'éducation (en général), qui doit être accordée à tous obligatoirement. La discussion qui sera présentée montrera les différences et les similitudes entre les Conventions Régionales au sein de l'UNESCO et les documents officiels de las Nations Unies qui se réfèrent au droit à l'éducation supérieure.

Organisation: Fondation Maison du Brésil & Comité des Résidents de la Maison du Brésil (Gestion 2015/2016)

Soutien: APEB-FR

*Nous vous invitons au verre de l'amitié à la fin du Cycle.

7L Boulevard Jourdan – Cité Internationale Universitaire de Paris – 75014
RER B ou Tram 3a: Cité Universitaire; Bus 67 ou 21: Stade de Charlety.



COMITÉ DES RÉSIDENTS DE LA
MAISON DU BRÉSIL

